



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 juin 2021

n° 059-21 C

Objet : *RS - Attribution d'une subvention à J'aime Boc'oh pour une étude de faisabilité d'un projet de valorisation des invendus de pain sur le territoire de Grand Chambéry*

- date de convocation le 28 mai 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trois juin à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 57

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen - Alain Saurel

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Philippe Cordier - de James Hallay à Josette Rémy - de Martine Lambert à Brigitte Bochaton - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Alain Thieffenat à Corine Wolff - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska

- conseillers excusés : 13

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christian Gogny - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Serge Tichkiewitch - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 juin 2021

délibération n° 059-21 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à J'aime Boc'oh pour une étude de faisabilité d'un projet de valorisation des invendus de pain sur le territoire de Grand Chambéry**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets ménagers et assimilés, rappelle que Grand Chambéry a signé un Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC) avec l'ADEME. Il prévoit notamment des actions en faveur de l'émergence de projets d'économie circulaire.

Le projet de valorisation des invendus de pain, en tant que création d'une filière de récupération, transformation et valorisation du pain non consommé ou non vendu, est porté par l'association J'aime Boc'oh. Il repose sur trois axes :

- la collecte des invendus, estimés à 300 tonnes évitables/an,
- la transformation du pain, avec pour objectif de faire émerger de nouvelles filières,
- la valorisation dans l'alimentation animale de ce qui n'aura pas pu être transformé.

Afin de concrétiser ce projet et son installation sur le territoire de Grand Chambéry, l'association J'aime Boc'oh assure le portage administratif d'un poste de chargé de projet qui aura pour missions de travailler le modèle économique et l'organisation, de rechercher un lieu d'implantation, puis de développer le projet.

Le coût prévisionnel du projet (matériel, local, personnel, déplacements...) s'élève pour les six mois de l'étude-action à 28 200 €.

L'association J'aime Boc'oh s'engage sur le portage administratif du projet et durant les six mois de l'étude. Elle a sollicité Grand Chambéry pour le versement d'une subvention de 5 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission des déchets ménagers et assimilés du 11 mai 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Jimmy Bâabâa ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : **accorde** une subvention maximale de 5 000 € à J'aime Boc'oh pour une étude de faisabilité d'un projet de valorisation des invendus de pain,

Article 2 : **précise** que cette subvention fera l'objet d'un versement unique au vu de la présente délibération mais pourra faire l'objet d'une actualisation à la baisse en cas de cofinancements versés supérieurs aux montants attendus,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette subvention.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 059-21 C

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention à J'aime Boc'oh pour une étude de faisabilité d'un projet de valorisation des invendus de pain sur le territoire de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 10 juin 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210610-lmc1H25400H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25400H1

Date de transmission en Préfecture : 10 juin 2021

Date de réception en Préfecture : 10 juin 2021

Période d'affichage : du au